

Le massacre de Lachenaie

Les récits des années 1670 nous révèlent de fréquents accrochages entre Amérindiens et coureurs des bois, le commerce des fourrures en étant la principale cause.

La Nouvelle-France dispose de peu de soldats, la plupart étant retournés en France après le traité de paix de 1667, d'autres étant devenus colons. Il n'y a pas non plus de milice organisée dans la colonie. Le gouverneur, craignant donc pour la sécurité du pays, obtient, en 1683, un premier contingent de 150 soldats des troupes de la marine; 1 600 autres viendront s'ajouter jusqu'en 1688. La menace iroquoise devient omniprésente!

En 1684, les tribus iroquoises de l'ouest (les cinq nations : Agniers, Onneiouts, Onontagués, Goyogouins, Tsonnontouans) reprennent le sentier de la guerre. Des expéditions françaises s'organisent afin de dissuader les Iroquois. Les Français auront plusieurs surprises : les expéditions militaires de De La Barre en 1684, et de Denonville en 1687, vont échouer. Seul Denonville réussit à s'emparer par trahison de 36 chefs iroquois, qu'il enverra aux galères dès leur arrivée en France, ce qui ne contribue en rien au processus d'harmonisation entre les autorités iroquoises et françaises.

Le fort de Lachenaie

C'est dans ce contexte de crainte que les autorités de la Nouvelle-France entreprennent, dès 1684, de fortifier les principales habitations de Lachenaie, c'est-à-dire le manoir seigneurial et ses dépendances. On installe également un petit canon dans le fort afin d'avertir les habitants en cas de danger par l'approche de l'ennemi. Il faut dès lors préciser que Lachenaie est un poste de traite stratégique, situé en profondeur des terres, et se trouvant sur la principale voie de commerce des Amérindiens, entre le fleuve et les «pays d'en haut». De par son isolement relatif, Lachenaie était une cible facile pour les incursions amérindiennes.

Bien qu'il n'existe pas de plan précis du fort de Lachenaie, nous pouvons, à partir de certains documents, en faire une bonne description. «Ces forts n'étaient que de grands enclos fermés de palissades avec quelques redoutes : l'église (chapelle) et la maison du seigneur (manoir) y étaient enfermées, et il y avait encore assez d'espace, pour y retirer, en cas de besoin les femmes, les enfants et les bestiaux.» A-t-on construit à Lachenaie des bâtiments pour les militaires? Nous n'en avons aucun indice. Quoi qu'il en soit, une compagnie du régiment Carignan-Salière est cantonnée à Lachenaie, du moins, assurément de la fin de 1689 à 1701. D'ailleurs, on y entretient le fort par des gardes, nuit et jour, afin d'avertir les habitants ou pour demander du secours au besoin.

Dès le début des conflits, le gouverneur et l'intendant ordonnent vainement aux habitants de ne pas s'éloigner seuls de leur habitation et, surtout, de ne pas le faire sans armes. Certains l'apprennent à leurs dépens! Deux cas : le 9 octobre 1687, on inhumait le corps de Pierre Fournier (habitant de l'île Jésus), tué par les Iroquois. Le 17 août 1689, on inhumait cette fois Marie-Thérèse Hunault, l'épouse de Guillaume Leclerc, tuée cruellement dans sa grange par des Iroquois.

Batailles de 1689 et massacre de Lachenaie

Le 19 mai 1689, la France et l'Angleterre se déclarent la guerre. Toutefois, la nouvelle arrive d'abord dans les colonies anglaises (Nouvelle-Angleterre) où l'on peut s'organiser à l'avance, notamment en incitant les Iroquois à se venger des Français. Les autorités de New York vont même jusqu'à fournir des armes aux Iroquois, lesquels habitaient ce qui constitue aujourd'hui le nord de l'état de New York. C'est ainsi que les Iroquois mettent le cap sur la région de Montréal et attaquent, dans la nuit du 4 au 5 août 1689, les habitants de Lachine. Le bilan est lourd : 24 morts, 42 disparus, une cinquantaine de maisons brûlées, mais surtout, un réseau de communication orale, rempli de récits de terreur qui donne la frousse à toute la colonie. Cette tragédie s'amplifie à Lachenaie à la suite de l'affaire Marie-Thérèse Hunault, le 17 août. Dès lors, la population lachenoise se réfugie dans le fort.

L'automne venu, les habitants profitent d'une période d'accalmie pour retourner sur leurs terres. Comme la neige tombe tôt, ils ne craignent pas de subir une nouvelle attaque. Cependant, le 13 novembre 1689, environ

1500 Iroquois profitent d'une nuit d'épaisse poudrerie pour faire irruption à Lachenaie et surprendre les habitants dans leur sommeil.

Une lettre, écrite par le gouverneur Frontenac quelques jours plus tard, nous informe que les Iroquois ont brûlé et saccagé toutes les habitations jusqu'auprès du fort, et tué tous les habitants, sauf deux, qui ont réussi à se sauver. Le gouverneur enchaîne sur la nécessité d'obtenir des renforts militaires pour «réprimer la fierté et la hardiesse de ces maudits sauvages». Frontenac ordonne à ses soldats de poursuivre les attaquants, mais les résultats sont rarement satisfaisants. Il offre même des primes, dix écus pour un scalp (eh oui! les Français aussi avaient recours au scalp!) et vingt pour les prisonniers anglais! Les troupes françaises se rendront jusqu'au Massachusetts pour châtier l'ennemi.

Frontenac exagère l'ampleur des événements; il avait fait de même dans son rapport sur le massacre de Lachine. Malgré tout, la situation est alarmante et Frontenac use de cette stratégie pour influencer les autorités royales à envoyer plus de soldats en Nouvelle-France.

Toutefois, des documents nous permettent d'y voir plus clair dans les événements du «massacre de La Chesnaye». Selon les récits d'un soldat qui était sur les lieux, voici ce qui s'est passé lors de cette terrible nuit :

«Il y avait une femme veuve (Marguerite Forget, veuve de Jean Muloin), de qui le mari avait été tué l'année précédente, à qui un vieux garçon de son voisinage fut rendre visite (François Le Masson). Comme il voulait se rendre chez lui, la femme le pria de rester avec elle, lui disant que la peur l'avait saisie. Le garçon fort complaisant, qui ne marchait point sans son fusil et un petit chien, lorsque la nuit fut avancée, le petit chien fit grand bruit. Le garçon sortit dehors qui vit toutes les habitations en feu, fit lever la femme qui avait aussi un fusil et se mit en sentinelle au coin de la maison. Il n'y fut point longtemps sans voir des ennemis qui faisaient l'approche de la maison, lorsqu'ils furent à la portée, tira dessus et donna son fusil à la femme pour le charger et tira son deuxième avec le fusil de la femme. Les ennemis tirèrent sur lui et ne le touchèrent point. Le jour étant venu, les ennemis se retirèrent, l'habitant et la femme s'embarquèrent dans un canot et se rendirent au fort».

La veuve Muloin demeurait à un peu moins de trois kilomètres en amont du fort. On constate d'ailleurs que la majorité des colons résidant loin du fort ont été tués par les Iroquois; de quoi émettre l'hypothèse que l'ennemi est arrivé par l'amont de la rivière des Mille Îles, détruisant et pillant tout sur son passage!

La «vie» chez les prisonniers iroquois

Un document nous fait part du témoignage d'Hilaire Girardy dans lequel il souligne que François Ethier fut brûlé au nord de l'île de Montréal.

«Les sauvages Iroquois firent une irruption, dans la seigneurie de la Chesnaye et lieux circonvoisins, d'où ils tuèrent et firent prisonniers plusieurs personnes, l'un et l'autre sexes et tous âges, qu'il a parfaite connaissance que parmi ce nombre était François Ethier habitant dudit lieu de la Chesnaye et Jeanne Pilet sa femme avec une petite fille âgée d'environ deux ans que lui qui déclare fut aussi pris et emmené avec la mère qui fut brûlée par lesdits Iroquois, et que ledit Ethier fut brûlé huit jours après avoir été pris au nord de l'île de Montréal, à la grande terre (Lachenaie), après quoi lesdits Iroquois étant campés près du long sault, lesdits Iroquois un matin environ huit ou dix jours après la mort dudit Ethier, ladite Pilet tenant sa petite fille en ses bras, un de ses Iroquois lui arracha la prit par les pieds et lui cassa la tête d'un casse-tête et, toute remuante encore, la jetèrent dans un grand feu ou elle fut consommée après quoi, le lendemain, ils continuèrent leur route jusqu'au village de Onontahé ou ils amenèrent ladite Pilet.»

Les prisonniers partagés entre les Agniers et les Tsonnontouans qui ont participé à l'incursion serviront plus tard de monnaie d'échange. Ainsi, le 9 mars 1690, Gagnioton, ambassadeur des Iroquois, vient à Montréal pour parler de paix avec le gouverneur Frontenac. Dans ces discussions, l'Iroquois mentionne :

«J'avais huit prisonniers par ma part dans l'affaire de la Chenaye; j'en ai mangé quatre, et les quatre autres ont eu la vie. Vous avez été plus cruel que moi, ayant tué douze Tronntouanans à coups de fusil; vous avez manqué les trois autres qui restèrent en vie, sans les donner à pas un; vous eussiez pu la donner à un ou

deux, c'est pour cela que j'en ai mangé quatre des vôtres et en ai conservé quatre autres pour vous faire voir que vous êtes plus cruels que moi. Je ne sais pas ce que les Onneyoust (sic), avec qui j'étais allé en guerre auront fait des Français captifs qui leur sont échus en partage.»

Parmi les prisonniers, quelques enfants sont adoptés par des familles iroquoises. En somme, 33 habitants, soit un peu plus du tiers de la population, périssent dans le massacre de 1689. Plusieurs habitants qui réussirent à échapper aux Iroquois se réfugient dans la région de Québec.

En terminant ce chapitre, nous rendons hommage aux victimes du massacre de Lachenaie de 1689. Les noms qui suivent sont ceux qui laissèrent leur vie afin que nous puissions, aujourd'hui, jouir pleinement des plaisirs de vivre dans la MRC Les Moulins et dans la vallée du Saint-Laurent.

Suzanne Bettefer, 55 ans	Charles Hubou, 35 ans
Angélique Cottineau, 5 mois	Geneviève Hubou, 33 ans
Louis Cottineau, 2 ans	Marie-Thérèse Hunault, 26 ans *
Charles Desmarre, 68 ans	Gillette Mignolet, 43 ans
<u>François Ethier</u> , 36 ans	Jean Muloin, 38 ans
<u>Marie-Françoise Ethier</u> , 2 ans	Anne Minson, 12 ans
<u>Jacques Ethier</u> , 6 mois	Jean Minson, 17 ans *
<u>Léonard Ethier</u> , 47 ans	Jean-Baptiste Minson, 12 ans
Jean-Baptiste Fonteneau, 38 ans	Marguerite Minson, 15 ans
Madeleine Fonteneau, 7 ans	Marie-Thérèse Minson, 10 ans
Charles Garnier, 5 ans	Nicolas Minson, 53 ans
Jeanne Garnier, 6 ans	Bernard Sauvageau, 8 ans
Julien Garnier, 40 ans	Flavie Sauvageau, 5 ans
Marguerite Garnier, 1 an	Marguerite Sauvageau, 8 ans
Michel Garnier, 4 ans	Marie-Thérèse Sauvageau, 7 ans
Pierre Garnier, 10 ans	René Sauvageau, 67 ans

* Jean Mison et Marie-Thérèse Hunault furent tués avant l'attaque du 13 novembre 1689.

Les batailles de 1690, 1691 et 1692

Le même scénario se reproduit le 2 juillet 1690, cette fois au «fort de la Coulée», au bout de l'île de Montréal (côté sud du pont Charles-De Gaulle, boulevard Gouin), sur la rivière des Prairies. Les registres nous mentionnent que les Iroquois y tuèrent et capturèrent plusieurs personnes. Le jour même, les Onneyouts brûlent une douzaine d'habitants capturés lors de cette bataille, derrière le «fort de La Chesnaye», et ce, sous le regard impuissant des habitants de Lachenaie!

En mai 1691, ils attaquent de nouveau à Lachenaie. Les 140 guerriers iroquois, 40 femmes et 20 enfants, sous la gouverne du Chef Chaudière Noire, viennent y reproduire le même scénario, brûlant les granges et maisons, et saccageant les cultures. Cette fois, les Français gardent 5 hommes et 13 femmes comme prisonniers. Le 11 août suivant, les Iroquois, alliés à 266 Anglais venus d'Albany, s'acharnent sur La Prairie. L'année 1691 s'inscrit comme un véritable désastre pour la colonie française. Comble de malchance, c'est une année où la nourriture se fait rare.

Enfin, en juillet 1692, le Chef Chaudière Noire prend revanche sur Lachenaie. Il réussit à capturer neuf Français et trois sauvages alliés. Ces derniers seront libérés par Monsieur de Vaudreuil et une armée de 500 hommes. Plusieurs colons périssent pendant ces quatre années sanglantes. La majorité de la population, vivant sous la protection constante des soldats, décline jusqu'à 32 personnes. Il ne reste plus que quatre maisons sur la côte de Lachenaie. Seules six familles persistent à cultiver la terre. En 1688, la production agricole se chiffrait à 548 arpents semés et un cheptel de 177 bêtes. En 1692, on ne retrouvait plus que 163

arpents semés et un cheptel de 77 bêtes. De quoi conclure que Lachenaie fut la paroisse la plus éprouvée de toute la Nouvelle-France!

La signature du traité de Ryswick, le 20 septembre 1697, établit (momentanément) la paix entre la France et l'Angleterre. Ce traité influence les Iroquois à faire de même avec les Français, car ils ne peuvent plus bénéficier des faveurs de New Yorkais en matière de support militaire. C'est ainsi que le 4 août 1701 est signée la grande paix de Montréal, regroupant les chefs des cinq nations et les dirigeants de la Nouvelle-France.

Sources :

Martel, Claude (1994), Lachenaie : Du fort à la ville. Ville de Lachenaie, 48 p.

Nadon, Mario (1983), Le premier demi-siècle de Lachenaie, Thèse de maîtrise, Université de Montréal, 131 p

Le texte ci-haut est tiré de deux articles parus dans " La Revue de cœur et d'action " de Terrebonne datés du 15 et du 22 novembre 2011

http://www.larevue.qc.ca/chroniques_un-brin-histoire-n21916.php

http://www.larevue.qc.ca/chroniques_un-brin-histoire-n21965.php